

Motion

Projet de la LPPR et soutien à la motion de la CPCN

Les membres de la section 32 du Comité national de la recherche expriment leur plus vive inquiétude sur les orientations de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche telles qu'elles apparaissent dans les rapports préliminaires.

Ils soutiennent les propositions et la motion adoptée le 17 janvier 2020 à l'unanimité par les 46 présidentes et présidents des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique et appellent l'ensemble des communautés scientifiques des « Mondes anciens et médiévaux » à exprimer leur soutien par le biais du lien proposé : <https://www.c3n-cn.fr/soutien>

La section demande que la LPPR réponde aux attentes très largement partagées au sein de la communauté scientifique, notamment en faveur d'une augmentation importante des emplois statutaires de recherche et d'appui à la recherche mais aussi des moyens récurrents de fonctionnement des laboratoires.

Elle estime surtout qu'il est désormais souhaitable que le pré-projet de loi soit rendu public pour que le débat puisse réellement être engagé et que les conditions d'une refondation ambitieuse et juste de la recherche et de l'enseignement supérieur soient véritablement posées.

Dans l'attente d'engagements satisfaisants la section suspend la transmission de ses rapports d'évaluation, hors concours 2020.

Laurent SCHNEIDER
Président de la section 32

Motion adoptée le 17 février 2020
20 votants : 20 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Mme Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation
- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- M. François-Joseph RUGGIU, directeur scientifique de l'Institut national des sciences humaines et sociales
- M. Olivier Coutard, président de la CPCN
- Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du Conseil scientifique de l'InSHS